

Le Club Pierre Charron : victime d'un scoop trop vite écrit



Emmanuel GOLDSTEIN

Publié le 27 octobre 2025 . Lecture estimée : 4 min



Le matin du 27 août 2025, Le Parisien publie une alerte : un employé de ce club de jeux parisien aurait été agressé dans la rue du même nom et délesté de 150 000 euros en liquide. Présentée comme un fait établi, l'histoire regorge de détails destinés à la rendre crédible. Quelques heures plus tard, la version change, mais la trace demeure. En un titre, tout un secteur est ramené à des clichés d'un autre temps que les faits contredisent.

Le problème, c'est que rien n'était exact. Le fait divers à sensation coche toutes les cases de la fausse information : un salarié sri-lankais du [Club Pierre Charron](#) agressé à l'aube, une arme, un fuyard, la recette en espèces. Ceux qui connaissent les clubs de jeux parisiens savent que cette histoire ne tient pas.

Dès le départ, un détail interroge : un employé de jeux sri-lankais. Or, pour exercer dans un club de jeux, il faut détenir un passeport européen et satisfaire à des contrôles stricts du ministère de l'Intérieur. Jusqu'à preuve du contraire, le Sri Lanka n'est pas membre de l'Union européenne.

La lecture de cet article est réservée aux membres

[Abonnez-vous gratuitement](#) ou [connectez-vous](#)

Envie de lire la suite ?

Créez gratuitement votre profil Les Enjeux !

- Accédez à 100% du contenu Les Enjeux
- Recevez une newsletter éditoriale tous les mardis
- Restez au contact de l'évolution des Enjeux

[Je crée mon profil](#)

Déjà abonné ?

Connectez-vous :

Adresse E-mail *

Mot de passe *

[Mot de passe oublié ?](#)

Connexion